



# INFO-PARENTS

Bulletin d'information de la direction à l'intention des parents de l'école secondaire Jeanne-Mance du CSSDM.

**Volume 4, Numéro 9— semaine du 24 octobre 2022**

----- Olivier Roy, directeur -----

## ***Journée pédagogique du 28 octobre***

Conformément à ce qui est prévu à notre calendrier scolaire 2022-2023, le vendredi 28 octobre prochain sera une journée pédagogique.

## ***Absences des élèves***

Lorsqu'un élève s'absente, les parents sont avisés et une motivation d'absence leur est demandée afin qu'un motif soit ajouté vis-à-vis l'absence dans la fiche d'absence de l'élève. Par la suite, il est de la responsabilité de l'élève d'aller voir sa secrétaire de niveau afin de faire apposer l'étampe « absence motivée » à la période concernée dans son agenda et ainsi attester de la motivation de son absence à tout intervenant qui lui en fait la demande. Afin d'exercer un contrôle plus serré des absences des élèves et ainsi réduire au maximum l'école buissonnière (et par extension le décrochage scolaire), nous encourageons les enseignants à faire le suivi des élèves qui s'absentent de leurs cours.

## ***Retards des élèves***

Lorsqu'un élève arrive en retard, un billet de retard est émis. Lors de l'émission du billet à l'élève, le système DASH envoie automatiquement un courriel au parent pour l'aviser. Bonne nouvelle : depuis vendredi dernier, le système DASH ajoute l'enseignant de la période concernée en cc à ce courriel pour l'aviser lui aussi. L'enseignant qui reçoit ce courriel avisera la secrétaire de niveau concerné si l'élève ne se présente pas en classe.

## ***Appel de candidatures pour le CCSEHDAA – Année scolaire 2022-2023***

Vous avez un enfant qui présente des besoins particuliers et possède un code de difficulté ou un plan d'intervention scolaire? Vous souhaitez mettre votre énergie et vos connaissances au service des autres élèves et de la communauté éducative? Vous serez peut-être intéressé à participer aux travaux du [Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage \(CCSEHDAA\)](#) du CSSDM. Le CCSEHDAA est un comité que chaque centre de services scolaire est tenu de constituer pour obtenir des avis sur l'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Il est composé en majorité de parents, qui siègent aux côtés des représentants du centre de services scolaire et de toutes les catégories de personnel œuvrant auprès de nos enfants. Il se réunit environ neuf fois au cours de l'année scolaire.

La participation au CCSEHDAA permet aux parents d'avoir la possibilité d'intervenir auprès des décideurs et de donner leur avis sur :

1. la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ;
2. l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
3. le plan d'engagement vers la réussite de ces élèves.

Les parents membres du comité ont pour obligation de représenter l'ensemble des parents des EHDA, d'exprimer la vision parentale, d'établir des liens avec les parents des autres structures de participation et de poser des questions sur les services offerts aux élèves.

Si vous souhaitez participer à ce comité, veuillez remplir le formulaire de mise en candidature (formulaire Forms) [avant le 4 novembre 2022 à 23 h 59](#)

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ObLmbDdGI0qsfSVDuUeXHynJheBUWKdOsWngb-CNkEFUQVBYRTQ3V1RUTTdUUKJRU0hZU1QxVE1DQi4u>

Les candidats sélectionnés seront appelés par le comité de sélection pour confirmer leur intérêt à participer aux travaux du comité au cours des jours précédant la première rencontre. Intéressé par les besoins des élèves à besoins particuliers? Un [guide pratique](#) est disponible et vise à transmettre

différents outils et ressources permettant de bien accompagner ces enfants dans un parcours scolaire au sein du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

-----  
*Maria Saldana, directrice adjointe*  
-----

### **Port de l'uniforme scolaire en tout temps**

Conformément à ce qui est prévu au code de vie, les élèves doivent se présenter à l'école vêtus de leur uniforme scolaire (y incluant le retour de la période de dîner) et quitter l'école vêtus de leur uniforme scolaire. Aussi, les élèves doivent se présenter et quitter le bloc sportif vêtus de leur uniforme scolaire. L'habillage et le déshabillage doit se faire aux vestiaires des gymnases. Bien que des rappels aient été fait auprès des élèves à l'école, nous sollicitons votre collaboration pour aborder aussi le sujet avec votre enfant.

### **Vapotage**

Conformément à la réglementation en vigueur, il est interdit de fumer ou vapoter sur le terrain de l'école. Bien que des rappels aient été fait auprès des élèves à l'école, nous sollicitons votre collaboration pour aborder aussi le sujet avec votre enfant. Des sanctions sont à venir prochainement pour les élèves récidivistes.

-----  
*Nancy Lavallée, directrice adjointe*  
-----

**\*\*\*Aucune info cette semaine\*\*\***

-----  
*Caroline Caissie, directrice adjointe*  
-----

**\*\*\*Aucune info cette semaine\*\*\***

-----  
**Friperie : lancement officiel** (*Mélanie Judas, intervenante CODEM et Corhinne Roy, enseignante*)

Nous sommes heureux de vous annoncer que la friperie est officiellement ouverte. Pour répondre aux nombreuses questions reçues, seuls les élèves peuvent s'y présenter tous les mercredis entre 12h et 12h30 au local R-009. Nous achetons les uniformes usagés (en bon état) au coût de 5 \$ par morceau non altéré et vendons chaque item 10\$. Nous acceptons l'argent comptant si vous avez la somme exacte, dans le cas contraire, nous porterons la transaction à l'état de compte du parent. De plus, nous organiserons, à l'occasion, des soirées de collecte seulement qui seront ouvertes à tous! La prochaine aura lieu le 27 octobre de 15h30 à 18h30. Il suffit de vous présenter au secrétariat à l'entrée principale de l'école (rue de Bordeaux) et un membre du personnel vous dirigera vers la friperie. Nous tenons à souligner qu'aucun montant d'argent n'est remis en main propre lorsque vous venez vendre vos uniformes, un reçu vous sera remis et vous recevrez un chèque par la poste dans les jours suivants. En terminant, nous vous invitons à consulter régulièrement l'*Info-Parents* pour rester à l'affût de nos futurs événements.

En vous souhaitant une excellente année scolaire !

L'équipe de la friperie

**RAPPEL - 31 octobre : on se déguise !** (*Agathe Bujold, technicienne en loisirs*)

Préparez vos plus beaux déguisements en vue de la journée du 31 octobre où élèves et membres du personnel seront invités à porter leurs plus beaux costumes de circonstance. Voyez le document en annexe pour les détails.



### **Tests rapides**

Si votre enfant présente des symptômes liés à la COVID nous vous demandons de lui passer un test à la maison à l'aide de la trousse de tests rapides qui a été distribuée à tous les élèves en début d'année scolaire. Merci signaler tout test positif à la secrétaire de niveau et de garder votre enfant à la maison.

---



*22/10/31 : On se déguise pour l'Halloween !*

*22/10/31 : Fin de la période officielle d'inscription en libre-choix*

*22/11/04 : Fin de l'étape 1*

*22/11/07 : Début de l'étape 2*

*22/11/11 : Journée pédagogique + photo des finissants*

*22/11/24 : Rencontre de parents*

*22/11/25 : Journée pédagogique*

*23/06/21 : bal des finissants*

*Bonne semaine !*

*-L'équipe de direction*

*Maria Saldana, Caroline Caissie, Nancy Lavallée, Olivier Roy*

*OR/2022-10-21*